

ADDENDA

DATE D'ÉMISSION

2024-11-14

ADDENDA

N° 2

OUVRAGE

Centre Ferland

APPEL D'OFFRES :

24-138

CHARGÉ DE PROJET

Anabel Chalifoux-Crépeau

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île

Remplacement des finis intérieurs - phase 4

Le présent addenda fait partie intégrante des plans et devis et les complète. Cet addenda sera intégré aux plans « pour construction » qui seront émis après l'ouverture des soumissions.

Description

Architecture: Addenda A-02, 5 pages émises en date du 2024-11-14.

Mécanique et électricité: Addenda M-02, 6 pages émises en date du 2024-11-14.

Structure : Aucun.

Décontamination : Aucun

Josée Roy, architecte

NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE

Tout fournisseur peut porter plainte en vertu des articles suivants : Article 21.0.4 de la LCOP et article 40 de la Loi sur l'AMP.

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte au CSSPI à l'adresse mentionnée aux documents d'appels d'offres.

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est : 2024-11-11



PROPRIÉTAIRE : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ILE**

PROJET : **CENTRE FERLAND**
REEMPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (PHASE 4)
APPEL D'OFFRES : #24-138 / PROJET : #065E10250

DOSSIER: **23-059 ADDENDA A-02**

DATE : 2024-11-14

Le présent addenda fait partie des documents contractuels du projet précité, et a pour objet de les modifier. Les modifications décrites ci-après entrent en vigueur immédiatement.

ADDENDA N° A-02 (5 pages)

A **ARCHITECTURE**

1.0 AU DEVIS

1. Section 09 30 13 – Carrelages de céramique

1. Article 2.5 Coulis

- 1. Supprimer :** l'article le 2.5.1.1 – Produit : Coulis de céramique Mapei résistant aux taches.
- 2. Supprimer :** l'article le 2.5.1.2 – Produit : Couleurs de coulis.
- 3. Remplacer :** l'article 2.5.1.3 – Coulis époxy à 100% de solides conforme aux normes ANSI A118.3 et aux normes ISO 13007 R2/RG, tel que **Kerapoxy de MAPEI**.
Par : l'article 2.5.1.3 – Coulis époxy à 100% de solides conforme aux normes ANSI A118.3 et aux normes ISO 13007 R2/RG, tel que **Kerapoxy de MAPEI. Couleur au choix de l'architecte.**

2.0 AUX PLANS

1. Plan A-001 – Liste de Plans – Phasage des Travaux – Plan de Mobilisation – Notes Générales

1. Remplacer : la page A-001

Par : la page **A-001/ADD.2**, émise le 2024-11-14, une (1) page ci-jointe.

Les modifications apportées dans cette page sont :

- 1. Modifier :** **1/A-001** le texte du phasage des travaux.

2. Plan A-203 – Étage – Plan Plancher Existant / Nouveau

1. Remplacer : la page A-203

Par : la page **A-203/ADD.2**, émise le 2024-11-14, une (1) page ci-jointe.

Les modifications apportées dans cette page sont :

- 1. Retirer :** les moulures de transition entre les revêtements de sol souple et sol souple.
- 2. Ajouter :** le détail **2/A-203 – Détail Seuil de Marbre**

3. Plan A-701 – Agrandis et Élévations Toilettes et Conciergerie – Existant / Nouveau

1. Remplacer : la page A-701

Par : la page **A-701/ADD.2**, émise le 2024-11-14, une (1) page ci-jointe.

Les modifications apportées dans cette page sont :

- 1. Modifier :** la dimension et le design de la céramique murale Hexagon.

FIN DE L'ADDENDA

un architecture inc.

A handwritten signature in black ink that reads "Josée Roy". The signature is written in a cursive, flowing style.

Josée Roy, architecte
JR/er/adj ce 2024-11-14

Client	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île
Projet	Centre Ferland Remplacement de la finition intérieure Phase 4
Dossier Client	065 E10 250
Dossier gbi	8783-09
Date d'émission	Le 14 novembre 2024

Cet addenda fait partie des plans et devis originaux et doit être reconnu comme faisant partie intégrante des documents contractuels. Les soumissionnaires doivent s'assurer que le coût des travaux affectés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

Documents inclus

Les documents suivants font partie intégrante du présent addenda :

- Annexe A | Électricité, plan réémis E-502

Précisions | Ajouts

1.0 Mécanique

1.1 Plomberie | Chauffage

1.1.1 Réf. Plan M-203

1. Changement de la note n° 3 du tableau pour le matériau des cabinets de chauffage comme suit :

« CABINET EN ACIER CALIBRE 16. »

1.1.2 Réf. Plan M-252

1. Dans le local 222, ajout d'un cabinet de chauffage existant à démanteler, c/a ailettes, supports, ancrages, accessoires et toute la quincaillerie s'y rattachant.

1.2 Ventilation

1.2.1 Réf. devis section 15847

1. L'article [2.2 Produits](#) est modifié comme suit :

~~Systèmes de climatisation/chauffage à Volume de Réfrigérant Variable de type « climatiseur seulement »~~ refroidis à l'air, de marque Daikin FTX36WMVJU9.

2. À l'article [2.4 Groupe évaporateur | Ventilateur \(système EV-1\)](#), l'item suivant est ajouté :

- [...]
- Entrée électrique unique pour l'ensemble.
- ***Pompe de condensat telle que DACA-CP3-1 de DAIKIN ou équivalent approuvé. Fournie et installée par l'entrepreneur en ventilation, raccordée par division 16. Se conformer aux méthodes d'installation du manufacturier.***
- Caractéristiques : Voir au plan

1.3 Régulation automatique

1.3.1 Réf. Plan M-501

1. Toutes les sondes SM montrées en plan sont des sondes SI existantes conservées. Voir la légende de régulation automatique pour la désignation des sondes.

1.3.2 Réf. Plan M-551

1. Toutes les sondes SM montrées en plan sont des sondes SI existantes à conserver. Voir la légende de régulation automatique pour la désignation des sondes.
2. Ajout aux plans d'une valve motorisée existante à enlever dans le local 222.
3. Retrait de la sonde et de la valve dessinées en plan dans l'escalier (hors la zone des travaux).

2.0 Électricité

2.1 Réf. devis section 26 28 16.02

1. À l'article [2.1 EXIGENCES GÉNÉRALES](#), l'item 7 est ajouté comme suit :

[...]

.7 Fournir tous les accessoires à l'installation des disjoncteurs.

2.2 Réf. plan E-201

1. Ajout de l'identification du circuit PS-1,42 pour la prise du panneau de contrôle dans la salle mécanique 112 et du circuit PS-1,40 pour le panneau de contrôle comme indiqué dans la cédule du panneau PS-1.

2.3 Réf. plan E-202

1. Ajout de la note générale suivante : « **TBI signifie tableau blanc interactif. Se référer au détail de raccordement du TBI au plan E-403** ».
2. Ajout d'une boîte de jonction pour le raccordement 120V des dispositifs de régulation automatique dans le corridor, à l'axe 5. L'alimentation se fait par AA,78.
3. Ajout d'une pompe pour les évaporateurs EV-2 et EV-3 dans les classes 216 et 219 combinée à la nouvelle note spécifique n° 10 suivante : « **La pompe est raccordée via le condenseur et l'évaporateur.** »

2.4 Réf. plan E-502 (réémis)

1. Mise à jour de la cédule du nouveau panneau « AA ». Modification de son nom pour remplacer « Existant à enlever » par « **Nouveau** ».

Le plan réémis est joint en annexe A.

Fin de l'addenda

gbi

Préparé sous DSI par :

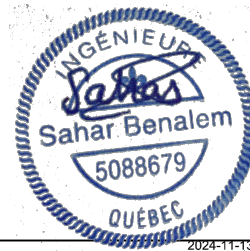
Riadh Belfatmi, CPI,
Mécanique du bâtiment

Marie-Ève Bernard-O'Breham, CPI,
Électricité du bâtiment

Préparé par :



Marc-André Gervais, ing., M. Sc. A.
Chef d'équipe, Mécanique du bâtiment



Sahar Benalem, ing.
Électricité du bâtiment

/um



ANNEXE A

Électricité
Plan réémis E-502
(sous pli séparé)